

FNEC-FP 94



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle – Val-de-Marne**

**FNEC-FP Force Ouvrière
Maison des syndicats
11-13 rue des Archives
94010 Créteil Cedex**

Compte-rendu du CHSCT-D du 31 janvier 2022

Remplacements - Recrutements

La Directrice académique a annoncé que, depuis le 3 janvier, plus de 1000 enseignants du département sont absents chaque jour, pour diverses raisons (covid, isolement, autres raisons médicales ou non) et que la Direction académique est en capacité de mobiliser 600 enseignants pour assurer ces remplacements ; elle concède que « *la situation n'est pas idéale* », quel euphémisme !! Selon le bilan hebdomadaire réalisé par le Rectorat, ce ne sont pas moins de 517 classes qui étaient fermées dans notre département le jeudi 27 janvier ! Soit, a minima, plus de 10 000 élèves privés d'enseignement, faute de remplaçants !!

Pour combler le manque de remplaçants, la DASEN a assuré « *qu'un recrutement est en cours* » : 133 contractuels recrutés depuis la rentrée de septembre seraient actuellement en classe et une dotation qui permettrait d'en recruter 45 de plus à bac+2. A ces contractuels s'ajoutent 8 retraités à mi-temps (devenus 7 le lendemain en CTsD).

Pour la FNEC-FP-FO 94, les annonces faites par le gouvernement, à l'issue de la journée de grève historique du 13 janvier dernier, ne répondent pas aux revendications exprimées massivement par les personnels, en particulier sur la nécessité de procéder à des recrutements en masse d'enseignants. Rappelons que la liste complémentaire est à sec dans l'académie de Créteil et que les annonces gouvernementales se traduisent, dans les faits, par aucun recrutement d'enseignant pour le 94 alors que, de l'aveu même des autorités académiques, ce sont 500 à 600 classes qui sont sans enseignant chaque jour depuis la rentrée du 3 janvier !

Recrutement d'aides à la direction

Le gouvernement avait annoncé, au soir du 13 janvier, le recrutement de 1 500 vacataires pour l'aide administrative aux directeurs. Il s'agit, en réalité, de personnels amenés à exercer au sein des inspections ! 12 vacataires ont ainsi été recrutés par les services académiques, pour venir en aide aux secrétaires de circonscriptions, dans les tâches administratives liées à la gestion COVID (réalisation des attestations professionnelles pour la délivrance des autotests par exemple), soit un demi-poste par circonscription. La Directrice académique a précisé que ces aides pourraient être déployées dans les écoles qui le demanderaient.

Masques, auto-tests, capteurs CO2

Une livraison de masques chirurgicaux a été faite début janvier dans les écoles. Concernant les masques FFP2, la Directrice académique a précisé qu'ils seront réservés en priorité, dans un premier temps, aux enseignants de maternelle, aux AESH et ATSEM qui en feront la demande, précisant qu'il n'y aurait pas de distribution automatique !

La FNEC-FP-FO continue de revendiquer des masques FFP2, à hauteur de 2 par jour, pour tous : enseignants, AESH et Psy-EN !

La Directrice académique a expliqué que la DSDEN avait été dotée d'un nombre important d'auto-tests mais que, faute de demandes par les enseignants, ceux-ci étaient arrivés à péremption ! Alors que, depuis des mois, les personnels réclament des autotests, qu'il leur est répondu qu'il n'y en a plus, qu'ils sont en commande, ...

Dorénavant, la délivrance des autotests sera faite par les pharmacies, à hauteur de 10 par mois, sur présentation d'une attestation professionnelle délivrée par le directeur ou par la circonscription.

Concernant les capteurs de CO2, la Directrice académique a rappelé que l'équipement était à la charge des collectivités locales, celles-ci ayant dorénavant la possibilité d'effectuer leurs demandes de subvention « au fil de l'eau ».

La FNEC-FP-FO 94 continue de revendiquer l'équipement de capteurs CO2 et de purificateurs d'air dans toutes les salles de classe, à la charge exclusive du Ministère, qui doit en assurer le déploiement !

Enfin, les tests salivaires dans le second degré se poursuivent, à hauteur des capacités des laboratoires.

Médecine de prévention

La Direction académique a annoncé le recrutement d'un médecin de prévention bénéficiant, au niveau du rectorat, de vacances depuis le 21 novembre 2021. Interrogée par la FNEC-FP-FO 94 sur la quotité de service de ce médecin, la Direction académique n'a pas été en mesure de répondre de façon fiable.

La Secrétaire générale a précisé que la priorité de ce médecin avait été de traiter toutes les demandes de bonifications médicales pour le mouvement interdépartemental.

La FNEC-FP-FO 94 reçoit positivement cette annonce d'un recrutement d'un médecin de prévention néanmoins, au regard du nombre de personnels que compte le département, du nombre de demandes non traitées à ce jour (des collègues attendent une réponse depuis plus d'un an !), la FNEC-FP-FO 94 continue de revendiquer le recrutement en urgence de médecins de prévention en nombre nécessaire à la protection de la santé de tous les agents !

Médecine scolaire

Concernant la médecine scolaire, la dotation départementale est de 29 supports. Actuellement, seuls 10 médecins scolaires (5 titulaires et 5 contractuels) exercent dans le Val-de-Marne.

Quant aux infirmières scolaires, 25 ont été recrutées (contractuelles et détachements) depuis la rentrée scolaire mais il reste 9 postes vacants. Au total, le nombre Equivalent Temps Plein d'infirmières scolaire est de 141.

Liste des postes vacants d'infirmières scolaires : Alfortville : collège Langevin, Cachan : collège Victor Hugo, Maisons-Alfort : collège Herriot, Ormesson : collège Saint-Exupéry, Villejuif : collège Lurçat, Villeneuve-Le-Roi : lycée Brassens, Villiers sur Marne : collège Les Prunais, Vitry : collège Rabelais, Vitry : Lycée Macé

ERSEH et Psy-EN

Il existe 39 postes d'ERSEH dans le département. 38 sont pourvus (31 premier degré, 7 dans le second degré). Il y a eu un abandon durant le premier semestre de cette année scolaire.

Le secteur de Champigny a été réparti entre 4 ERSEH tout comme les secteurs de Villejuif (entre 8 ERSEH), avec une priorité pour les orientations et les premières demandes.

87 Psy-EN sont en poste (70 titulaires et 17 contractuels). 4 postes restent vacants (2 à Cachan et 2 à Orly)

Avis déposés par les organisations syndicales

Avis 1 : Le CHSCTD alerte sur le danger grave que représente l'absence de médecins de prévention dans le département du Val-de-Marne. Toutes les missions assujetties aux médecins de prévention ne sont plus remplies, de très nombreux personnels sont en souffrance par cette carence. Le CHSCTD exige que l'employeur

applique la réglementation concernant la médecine de prévention et demande le recrutement urgent de médecins de prévention en nombre nécessaire à la protection de la santé de tous les agents. Le CHSCTD demande aussi le recrutement de psychologues du travail

Vote à l'unanimité (2 FO, 2 FSU, 2 UNSA, 1 CGT)

Avis 2 : Le CHSCTD demande la mise en place de capteurs de CO₂, ainsi que de purificateurs d'air dans les salles le nécessitant. Il demande que conformément au décret n°2015-1000 du code de l'environnement, les diagnostics de l'air intérieur soient réalisés et transférés au CHSCTD.

Vote à l'unanimité (2 FO, 2 FSU, 2 UNSA, 1 CGT)

Avis 3 : Le CHSCTD demande le recrutement massif des AESH à hauteur des besoins d'accompagnement de tous les élèves, la reconnaissance d'un statut de fonctionnaire et l'abandon des PIAL. Le CHSCTD demande que leurs revendications soient satisfaites.

Vote : Pour (2FO, 2FSU, 1CGT), Abstention (2UNSA)